



Bulletin d'adhésion 2023 / Renouvellement

(SVP - barrer la mention inutile)

(à adresser à : A.P.H. - BP 16 – 62152 HARDELOT)

MR, MME.....

ADRESSE PRINCIPALE : RUE.....N°.....

Complément adresse :

COMMUNE.....CODE POSTAL

PAYS :

RESIDENCE SECONDAIRE : RUE.....N°.....

COMMUNE.....CODE POSTAL

COURRIEL TELEPHONE

COURRIEL Conjoint (e)

JE SUIS D'ACCORD POUR RECEVOIR LES COURRIELS DE L'APH : **OUI/NON**

DECLARE SOUTENIR L'ACTION DE L'ASSOCIATION DES AMIS ET PROPRIETAIRES D'HARDELOT ET VOUS ADRESSE CI-JOINT :

UN CHEQUE DE 25€ (PERSONNE SEULE) OU 35€ (FAMILLE) A L'ORDRE DE L'APH EN REGLEMENT DE SA COTISATION ANNUELLE 2023.

CELLE CI EST DEDUCTIBLE A HAUTEUR DE 66% DE VOTRE IMPOT SUR LE REVENU SELON LA LOI EN VIGUEUR.

UN REÇU FISCAL VOUS SERA ADRESSE PAR L'APH.

« *Toute nouvelle adhésion à partir du 1/11/2022 vaut pour l'année 2023* »

➤ Règlement par virement:

RIB: 10278 02662 00020292801 60

IBAN / BIC : FR76 1027 8026 6200 0202 9280 160 / CMCIFR2A

Préciser en libellé vos nom et prénom, ainsi que la mention : Cotisation APH 2023

➤ Règlement par chèque à l'ordre de l'APH

➤ Règlement par CB sur le site de l'APH (le reçu est disponible dès votre paiement) – cliquez sur ce lien

DATE

SIGNATURE